

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Justice

Rentrée solennelle du tribunal administratif

C-M M.
Koula-Moutou/Gabon

Le tribunal administratif de Koula-Moutou a effectué, dernièrement, sa rentrée judiciaire au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de la première autorité administrative de l'Ogooué-Lolo, la gouverneure Marie-Françoise Dikoumba.

LE palais de justice de

Koula-Moutou, chef-lieu du département de la Lolo-Bouenguidi, a servi, récemment, de cadre à la cérémonie marquant la rentrée solennelle du tribunal administratif de la ville éponyme. Cet événement s'est déroulé en présence de la nouvelle gouverneure de la province de l'Ogooué-Lolo, Marie-Françoise Dikoumba, du maire sortant de la commune, Stéphanie Itsopot, et des autres responsables de



Photo : Claude-Médard Minko

Les membres du tribunal administratif entourant la gouverneure Marie-Françoise Dikoumba, au sortir de la cérémonie.

l'administration déconcentrée.

A cette occasion, le président du tribunal administratif, Ralph Idodo, a remercié la présence de l'autorité administrative de la province, signe de l'intérêt qu'elle accorde aux institutions qui sont sous sa juridiction. Le tribunal administratif est un outil essentiel qui conforte la justice et la démocratie dans notre pays à travers un arbitrage impartial dans le

traitement des dossiers qui lui sont soumis. Aussi, s'est-il engagé à se mettre au service de la loi en ne lisant que le droit. Il attend la même rigueur et la même impartialité de l'ensemble de ses collaborateurs.

Ralph Idodo a ensuite fait visiter sa juridiction à l'autorité provinciale afin qu'elle se fasse une idée précise du cadre de travail dans lequel évoluent magistrats et greffiers.

... et forum provincial du projet Graine

Distribution de matériel agricole aux 17 coopératives actives de la province

C-M M.
Koula-Moutou/Gabon

APRÈS les provinces du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de la Ngounié, l'Ogooué-Lolo a constitué la 4e étape du forum provincial graine, présidé récemment par le directeur général de la Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), Théophile Ogandaga. En présence de la gouverneure de province, Marie-Françoise Dikoumba.

Pendant deux jours, il était question d'échanger avec les 17 coopératives actives de la province de l'Ogooué-Lolo, de façon à dresser le bilan de leurs activités agricoles au cours de l'an-



Photo : Claude-Médard Minko

Une vue du matériel agricole...

née 2017-2018.

La première journée du forum a été réservée à la ville de Koula-Moutou, où le coordonnateur provincial du projet Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des natio-

naux engagés (Graine), Mitch-Calvin Ndembi, a présenté un bilan exhaustif des activités menées par les coopératives agricoles de l'Ogooué-Lolo. A l'issue de celui-ci, trois de ces entités, considérées comme



Photo : Claude-Médard Minko

... et des moyens roulants offerts aux meilleures coopératives.

meilleures, ont été récompensées.

Il s'agit des coopératives Minaminiéka, Tsenguet-Moupinda et Youlou-Libongui.

Ensuite, la délégation s'est retrouvée, pour la

deuxième journée, à Las-toursville, chef-lieu du département de Mulundu, où elle a visité le site agricole de 210 hectares de la coopérative Lengoye, avant de procéder à la distribution du matériel agricole aux

coopératives actives de la province de l'Ogooué-Lolo. Ledit matériel était composé de six motos brouettes, soixante arrosoirs, soixante kits agricoles et 196 pelles.

Ce projet se présente comme une alternative en termes d'employabilité par le truchement de la relance de l'activité agricole dans la province. L'idée des coopératives permet en effet une meilleure organisation de ladite activité agricole, mais aussi de la vente des produits de la terre sur le marché local, afin de parvenir à une forme d'auto-suffisance alimentaire à l'échelle provinciale, par la réduction au maximum de l'importation de certains produits alimentaires.

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Forêts communautaires/"Mouteme Moumoche"

L'association qui en a la gestion a été installé



Photo : Bigogo

Une animatrice explique aux ruraux la répartition du terrain.

Gloire Junaël MOU-BEDI BIGOGO

Lébamba/Gabon

LE préfet du département de la Louetsi-Wano, Yves Yassima, vient de procéder à l'installation du bureau de la forêt communautaire de l'association "Mouteme Moumoche", dans le re-

groupement de villages Mouyamba situé à une vingtaine de kilomètres de Lébamba. En présence du responsable local du cantonnement des Eaux et Forêts, Harris Raponda et du 1er vice-président du Conseil départemental, Jean-Baptiste Boun-gouendji. Ainsi que des auxiliaires de commandement des deux villages impactés par le projet.



Photo : Bigogo

Le président du bureau de la forêt communautaire de Mouyamba, Raphaël Pandy Mambela, installé par le préfet Yves Yassima...

A cette occasion, Mme Diane Okome Ondo, responsable du pool forestier au cabinet privé Enginess Consult, et partenaire du ministère de tutelle, a ensuite élucidé le tableau légendaire dressé pour la circonstance en indiquant les zones de cueillette, des plantations, des rivières cibles sacrées, des pistes, des villages, etc. Quant au préfet Yves Yas-

sima, il a relevé la préoccupation des autorités en charge des Eaux et forêts, qui ont bien voulu accompagner la mise en place du bureau de l'association, en vue de l'épanouissement économique de ses membres. Non sans rappeler l'importance de la responsabilité engagée par lesdits membres pour la bonne gestion de cette structure, conformément à la règle-



Photo : Bigogo

... en présence des villageois.

mentation en vigueur (code forestier) en République gabonaise. Il a, de ce fait, souligné que la forêt communautaire est une portion du domaine forestier rural affectée à une communauté villageoise en vue de mener des activités ou d'entreprendre des processus dynamiques pour la gestion durable des ressources, à partir d'un plan de gestion, sim-

plifié, où les revenus sont les propriétés de la communauté.

Le préfet a, enfin, invité l'administration locale des Eaux et forêts à se mettre à la disposition des ruraux pour un suivi technique de leurs activités.

Il convient de souligner que le bureau de l'association "Mouteme Moumoche" est dirigé par Raphaël Pandy Mambela.